Les établissements du réseau

REVA est financé par

l'Agence Régionale de Santé Auvergne Rhône Alpes (ARS)

Enregistrement à la CNIL sous le n°0194

Coordination de REVA

Siège social: Pôle F.E.E CHU Estaing

1 place Lucie et Raymond Aubrac

63003 Clermont-fd Cedex 1

Tel: 04 73 750 570

https://www.esante-auvergne.fr/communaute/rspa

reva@chu-clermontferrand.fr

REVA fait partie du réseau périnatal RSPA

REVA

Réseau des enfants vulnérables d'Auvergne

Le réseau de santé du **RSPA** qui accompagne le développement de votre enfant

REVA, est destiné aux enfants nés prématurés avant 33 SA (semaines d'aménorrhées) ou avec un petit poids de naissance (<1500grs).

REVA vous propose de suivre le développement de votre enfant jusqu'à ses 7 ans.

Votre enfant va bientôt rentrer à la maison !!

Il a été hospitalisé à sa naissance .

Sa prématurité ou sa pathologie néonatale peuvent avoir un retentissement au cours de ses premières années.

Les études sur la prématurité ont montré que les difficultés éventuelles diminuent si un suivi systématique est instauré.

REVA met au service des familles un réseau de professionnels de santé hospitaliers, pédiatres libéraux, médecins généralistes, certains médecins de PMI, ainsi que le CAMSP.

REVA vous permettra d'être accompagné après la sortie de néonatologie par des professionnels qui s'engagent envers vous et votre enfant.
Ils sont en mesure de vous orienter vers une prise en charge adaptée, si nécessaire.

REVA vous est présenté durant l'hospitalisation de votre enfant : vous confirmerez votre accord en signant la fiche d'adhésion.

Un **numéro d'identification** vous sera ensuite remis : il constitue le numéro d'inclusion de votre enfant dans le réseau REVA. Pensez bien à apporter ce numéro à chaque consultation spécifique, avec le carnet de santé.

Les données du suivi de votre enfant seront **informatisées** sur une plateforme de santé sécurisée; enrichies à chaque consultation par les différents intervenants et ne seront accessibles qu'aux professionnels de santé concernés.

De nombreuses informations (annuaires, liens, soirées d'infos) sont disponibles sur le site du réseau :

https://www.esante-auvergne.fr/communaute/rspa

Votre enfant sera suivi, selon le calendrier REVA par :

- Des médecins, adhérents au réseau, dénommés Référents (médecins hospitaliers **RH**, équipe **CAMSP**, médecins libéraux et médecins de PMI **RL**) selon les ressources locales.
Ils sont formés pour examiner attentivement le développement de l'enfant lors de consultations spécifiques (voir calendrier).
Ils coordonnent les soins et les recours aux différents professionnels de santé.
- Son médecin traitant le voit pour son suivi habituel (vaccins, croissance, maladies infantiles etc.), ce peut être le pédiatre Référent libéral ou un autre médecin de votre choix.

15jrs-1 mois ap la sortie de néonatologie	**RL ou RH**
Avant 6 mois AC	**Psychologue**
4 mois AC	**RL**
9 mois AC	**RH/CAMSP + ophtalmologue**
12 mois AC	**RL**
18 mois AC	**RH/CAMSP**
24 mois AC	**RL+ Psychologue**
3 ans	**RL**
4 ans	**RL**
5 ans	**RH/CAMSP**
6 ans	**RL**
7 ans	**RH/CAMSP**

N'hésitez pas à poser des questions à l'équipe médicale

*Le bébé vision est un examen à réaliser chez un **ophtalmologue** entre 9 et 12 mois .*

AC = Age corrigé=âge de l'enfant s'il était né à terme